

Génocide rwandais : l'ex-médecin de l'hôpital de Maubeuge sera jugé aux assises

La Voix du Nord, 11 janvier 2023

Tous ses recours sont maintenant épuisés. La cour de cassation vient de confirmer le renvoi aux assises d'Eugène Rwamucyo, ancien médecin de l'hôpital de Maubeuge qui est poursuivi pour crime contre l'humanité suite au génocide rwandais.



Le docteur avait exercé à l'hôpital de Maubeuge avant d'être suspendu de ses fonctions. Photos archives Christophe Lefebvre et Ludovic Maillard.

C'est la fin d'un long combat judiciaire mais le début d'un nouveau chapitre. Depuis des années, Eugène Rwamucyo fait l'objet de poursuites du parquet national antiterroriste

pour génocide et crime contre l'humanité, en lien avec le massacre de la minorité des Tutsis au Rwanda en 1994. Mais selon nos confrères de l'Agence France Presse, les magistrats parisiens de la cour de Cassation viennent de rejeter le pourvoi formé par ce médecin âgé de 63 ans, qui contestait son renvoi devant les assises. En clair, cela signifie qu'Eugène Rwamucyo ne peut plus échapper à un procès sur le sol français.

Son lourd passé avait été découvert alors que le docteur travaillait à l'hôpital de Maubeuge. En octobre 2009, le professionnel de santé avait eu une remarque déplacée sur l'embonpoint d'une infirmière. Vexée, cette dernière s'est alors lancée dans des recherches Internet sur le profil d'Eugène Rwamucyo et avait appris qu'il était recherché par Interpol avec un mandat d'arrêt international. La hiérarchie du centre hospitalier du Val de Sambre avait immédiatement suspendu le docteur de ses fonctions.

Le régime de Kigali l'accuse d'avoir participé à des réunions de responsables génocidaires à Butare en 1994, dont l'une sous l'égide du Premier ministre de l'époque, Jean

Kambanda, condamné à la perpétuité par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Les enquêteurs le soupçonnent également d'avoir dirigé les opérations d'enfouissement en masse de corps de civils tutsis lors des massacres commis entre avril et juillet 1994, et ordonné l'achèvement et l'enterrement de survivants.

« Cabale du pouvoir rwandais »

De son côté, le docteur a toujours nié, comme lors de cette interview accordée en

2009 au média africain VOA : « *Je continue à crier que je n'ai pas du tout participé aux réunions des génocidaires. J'ai essayé de mettre mes connaissances et mon expertise à la disposition de mon pays dans cette guerre que je considérais comme une guerre d'un pays contre un ennemi extérieur. Cette cabale du pouvoir rwandais, j'y suis habitué depuis quinze ans. À chaque fois que j'ai un emploi valable, le front patriotique rwandais me tombe dessus.* »

Eugène Rwamucyo, qui réside en Belgique, sera jugé pour quatre chefs d'accusation mais la date du procès n'a pas encore été fixée.

M.B.